

Vademecum pour les confirmations en diocèse de Liège

Année pastorale 2016-2017

En bref, l'agenda 2017 des confirmations cathédrales

- Confirmation de jeunes
Préparation (9h45) et célébration à la Cathédrale (16h30) :
dimanche 30 avril
- Confirmation d'adultes
Soirées de préparation : 17 février à 20h et 12 mai à 20h
Recollection de préparation : 28 mai de 10h à 16h
(Facultatif) Vigile de Pentecôte : 3 juin à 18h45
Célébration à la Cathédrale : 4 juin à 10h00

Dans le numéro d' « Église de Liège » de Janvier – Février 2016 (p. 7-8), Mgr Delville promulguait une nouvelle ordonnance au sujet de la célébration de la confirmation dans notre diocèse. Dans le même numéro (p. 10-11), je soulignais quelques points forts de ce document et en précisais quelques détails de mise en œuvre pratique.

On gagnera à lire ou à relire ces quelques pages pour se remettre en mémoire l'esprit général qui anime désormais la préparation et la célébration des confirmations dans notre diocèse.

Les quelques notes du présent document ont pour objet d'apporter quelques précisions pratiques et utiles quant aux dates pour 2016-2017 notamment.

Merci de prendre bonne note de ces renseignements.

Confirmation de jeunes

- La préparation tout entière est confiée aux pasteurs et catéchistes des UP.
- La confirmation sera célébrée en UP, en veillant à ce qu'elle ait un réel caractère communautaire (voir articles cités)
- Pour ce faire, les responsables d'UP proposeront en début d'année pastorale (ou mieux dès le mois de juin) deux dates possibles pour la célébration. Ces propositions sont faites, par l'intermédiaire du doyen au secrétariat de Monseigneur.

- Les jeunes que l'on voudrait voir confirmés à la Cathédrale dans une célébration diocésaine soit parce ils ont « raté » la célébration locale, soit parce que l'on fait ce choix très signifiant, doivent également être préparés en paroisse. Toutefois une préparation spécifique est prévue le jour même (voir ci-dessous) qui aura essentiellement pour objet une préparation directe à la célébration.

Pour ceux qui choisissent la confirmation à la Cathédrale :

- ✓ La célébration des confirmations pour jeunes à la Cathédrale de Liège est prévue en 2017 pour le dimanche 30 avril.
- ✓ L'inscription d'un groupe (précisant le nombre et l'âge des jeunes concernés) doit se faire impérativement avant le 15 mars 2017 soit un mois et demi à l'avance. L'inscription des « individuels » doit se faire au même moment même si dans ces cas on peut envisager plus de souplesse selon les circonstances. Dans ce cas aussi, l'inscription doit être présentée par le curé ou un responsable de la pastorale de la confirmation dans son UP.
Ces inscriptions seront adressées directement au Vicariat « Annoncer l'Évangile » (contact@annoncerlevangile.be ; 04/ 220 53 82)
- ✓ Le curé (ou un adulte responsable) aura soin de rechercher puis de fournir au Vicariat (« Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, Liège) les certificats de baptême des jeunes demandant la confirmation.
Les lettres où le jeune exprime sa demande de confirmation et la motive sera envoyée à l'adresse suivante : **Mgr Delville c/o Vicariat « Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, 4000 Liège**, en mentionnant au verso de l'enveloppe le nom du candidat.
Le Vicariat se chargera de transmettre – sans en prendre connaissance ! – cette lettre à Monseigneur.
Ces lettres ainsi que les extraits de baptême parviendront au moins 10 jours avant la date de la célébration.
- ✓ Le jour des confirmations les jeunes et leurs animateurs sont attendus à 9h45 dans les locaux du Séminaire (« Espace Prémontrés », 40, rue des Prémontrés, 4000 Liège) ; ils emmèneront de quoi écrire ainsi que leur pique-nique.
- ✓ Après ce temps de préparation commune, les jeunes se rendront à la Cathédrale où nous rejoindront les parrains et marraines (pour eux le rendez-vous est fixé à 16h00) des jeunes, ainsi que leur famille et tous ceux qui voudront s'associer à ce bel événement.
- ✓ La célébration, elle-même, a lieu à 16h30.

Confirmation des adultes

- Comme pour les jeunes la préparation des adultes à la confirmation est confiée aux pasteurs et catéchistes des UP.
- Pour la célébration du sacrement, deux pistes sont envisageables :
 - ✓ soit on invite ces adultes à rejoindre la célébration organisée dans leur UP (en les impliquant en tout ou en partie dans la préparation vécue avec les plus jeunes). On donne ainsi un beau signe ecclésial : le peuple de Dieu est multiple et divers en âge et « la confirmation n'est pas affaire d'âge mais d'aspiration et de foi. » (EdLg cité, p 10)
 - ✓ soit on invite ces adultes à se joindre à l'eucharistie de Pentecôte à la Cathédrale où le sacrement de Confirmation trouve très naturellement sa place. Là, c'est la dimension diocésaine qui est mise en valeur. Autour de l'évêque, au cœur du diocèse, on manifeste que la confirmation est sacrement de l'Esprit et entrée en pleine ecclésialité.
- Pour ceux qui choisissent la confirmation à la Cathédrale :
 - ✓ La célébration des confirmations pour adultes est prévue en 2017 pour le dimanche 4 juin à 10h00 en la fête de Pentecôte.
 - ✓ L'inscription d'un adulte (à partir de 18 ans) doit se faire le plus tôt possible et impérativement avant le 11 mai 2017 soit trois semaines à l'avance. L'inscription doit être présentée par un prêtre (par exemple le curé) qui atteste de la préparation appropriée du candidat.
Ces inscriptions seront adressées directement au Vicariat « Annoncer l'Évangile », Service du Catéchuménat. (contact@annoncerlevangile.be ; 04/ 220 53 82)
 - ✓ Le prêtre garant aura soin de rechercher puis de fournir au Vicariat (« Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, Liège) le certificat de baptême de l'adulte demandant la confirmation.
Il informera le candidat de la nécessité de se choisir un parrain ou une marraine et d'écrire à l'évêque une lettre pour demander de recevoir le sacrement de confirmation. Il veillera à ce que cette lettre dans laquelle le candidat se présente à Monseigneur et motivant sa demande soit envoyée à l'adresse suivante : **Mgr Delville c/o Vicariat « Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, 4000 Liège**, en mentionnant au verso de l'enveloppe le nom du candidat.
Le Vicariat se chargera de transmettre – sans en prendre connaissance ! – cette lettre à Monseigneur.
La lettre ainsi que l'extrait de baptême parviendront au moins 10 jours avant la date de la célébration.
 - ✓ La préparation nécessaire pour vivre le sacrement de confirmation est laissée aux bons soins et au discernement des pasteurs ou à ceux auxquels ils confieront cette mission. Il leur revient de veiller à l'accompagnement et à la croissance spirituelle et catéchétique du candidat et de témoigner que celui-ci est prêt à recevoir le sacrement.

Un complément de préparation est demandé à ceux qui seront confirmés à la Cathédrale. Deux (plus un) rendez-vous sont à mettre à leur programme :

- ❖ Une rencontre du soir, au choix à l'une des deux dates suivantes : le vendredi 17 février à 20h ou le vendredi 12 mai à 20h, dans les deux cas à l'abbaye bénédictine de la Paix Notre-Dame. (Boulevard d'Avroy, 56, 4000 Liège)
- ❖ Une journée de récollection, le dimanche 28 mai de 10h à 16h également à l'abbaye de la Paix Notre-Dame.

La présence à ces deux rencontres est requise.

- ❖ On proposera également aux candidats, à titre facultatif, la participation à la Vigile de Pentecôte : le samedi 3 juin à 18h45 toujours à l'abbaye bénédictine.
- ✓ Le jour de la célébration (4 juin) les candidats et leur parrain/marraine sont attendus à 9h30 à la Cathédrale.

Merci d'avoir pris connaissance de cette note et de la faire connaître à ceux et celles qui dans nos paroisses et communautés peuvent être concernés par la chose, en particulier ceux et celles qui gèrent la pastorale de la confirmation.

18 août 2016,

Olivier Windels
Vicaire épiscopal
Vicariat « Annoncer l'évangile »

